

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 18 MARS 2021**

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>42</b>	<b>42</b>	<b>23</b>

<b>Date de convocation</b>	<b>11/03/2021</b>
<b>Date d'affichage</b>	<b>11/03/2021</b>

<b>DL21010</b>	<b>OBJET : AFFECTATION RESULTATS 2020</b>
----------------	---

Le dix-huit mars deux mille vingt et un, à 17 h 00, s'est réuni dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, le Comité Syndical du SITOM Sud Gard, régulièrement convoqué le 11 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Frédéric TOUZELLIER, 1<sup>er</sup> vice-président du SITOM Sud Gard.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. David GUIRAUD,

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Frédéric TOUZELLIER, M. Julien PLANTIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Pascale VENTURINI, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Jean-Jacques GRANAT, Mme Sylvette FAYET, M. Frédéric PASTOR, M. Emmanuel CARRIERE, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE,

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

**Cté Com. Pont du Gard :** M. Alain LAGET

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS,

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Absents :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Richard TIBERINO, M. Marc TAULELLE, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Monique BOISSIERE, M. Jack DENTEL, M. Frédéric BEAUME, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Marie GILLES

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI

**Cté Com. Pays de Sommières :** M. Yvan COUDERC

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Avaient donné procuration :**

Richard TIBERINO à Frédéric TOUZELLIER

David-Alexandre ROUX à Frédéric TOUZELLIER

Claude DE GIRARDI à Richard FLANDIN

Jean-François DURAND COUTELLE à Pierre LUCCHINI

Marc TAULELLE à Julien PLANTIER

Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE  
Christophe BOUGAREL à David GUIRAUD  
Jack DENTEL à jacques BOLLEGUE  
Martine KUFFER à Didier LEBOIS  
Monique BOISSIERE à Emmanuel CARRIERE

**Secrétaire de séance :** Frédéric PASTOR

**Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, vice-Président rapporteur, expose,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2311-5 et L 5211-1,

CONSIDERANT que le Budget du SITOM du SUD GARD pour l'exercice 2020 a été voté et réalisé suivant les normes de la nomenclature M14,

CONSIDERANT les résultats de clôture de l'exercice 2020 reportés qui s'établissent comme suit :

<b>Section fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisation de l'exercice	20 453 338,64 €	19 528 977,50 €
Résultats de l'exercice	924 361,14 €	
Reports de l'exercice n-1 (002)		2 414 434,49 €
Résultat cumulé section Fonctionnement		1 490 073,35 €

<b>Section Investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Réalisation de l'exercice	410 106,10 €	38 545,26 €
Résultat de l'exercice	371 560,84 €	
Reports de l'exercice n-1 (001)		2 025 505,25 €
Résultat cumulé section Investissement au 31/12/2020		1 653 944,41 €
Restes à réaliser section Investissement	370 000,00	
Résultat cumulé section Investissement corrigé des RAR, au 31/12/2020		1 283 944,41 €

Entendu l'exposé du vice-président en charge des finances rappelant que le budget annuel 2020, présente un excédent total de clôture de 2 774 017,76 € constitué par un excédent de fonctionnement de 1 490 173,35 € et un excédent d'investissement corrigé des restes à réaliser de 1 283 944,41 €.

VU l'avis favorable du Bureau Syndical du 09 mars 2021,

Le Comité Syndical,  
après en avoir délibéré,

## DECIDE

**ARTICLE UNIQUE** : D'affecter le résultat cumulé de la section Fonctionnement, 1 490 073,35 € comme suit :

- Investissement, Article 1068 (Réserves) : 190 073,35 €
- Fonctionnement, Article 002 (Résultat de Fonctionnement reporté) : 1 300 000,00 €.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 10 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité**

Le Président du SITOM Sud Gard

  
Richard PIANO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20210318-DL21010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2021

Affichage : 09/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

